

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL JEUNES CAHIER DES CHARGES

Responsables : Nicolas CHALOINE Eric Bronnec

Mise à jour Saison 2026-2027

Le circuit du TDJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération et de la FFBaD énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

Licence

- Pour les tableaux TDJ, seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs du Loiret régulièrement licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ces compétitions.
- Des dérogations pourront être accordées par la commission jeune, dans l'intérêt de la compétition et après étude de chaque demande.
- Les licenciés des départements limitrophes du lieu du TDJ pourront participer, mais « Non prioritaire en cas de trop d'inscrits. »
- La commission Jeunes se donne le droit de mettre en LA ou de retirer une catégorie, en priorité les Juniors au cas où trop d'inscrits se présentent à une compétition et cela même en dehors de l'ordre de la date d'inscription des joueurs.
- La commission Jeunes se donne le droit de clôturer les inscriptions dès que le nombre maximum de joueurs prévus est atteint.

Communication

Le club organisateur pourra envoyer des invitations en complément de la communication du Comité 45 de Badminton.

Catégories des rencontres

Poussins (Minibad et poussins sur l'ensemble des TDJ), benjamins, minimes, cadets et juniors.

Surclassement simple pour les minibads et poussins maximum autorisé (sauf si demande express validée par la commission Jeunes).

Tableaux : SH et SD dans la mesure du respect des huit matchs par jour.

Forme des tableaux et têtes de série

- En simple, poules avec 2 sortants obligatoires dans la mesure du possible, ou poules uniques de 3 à 7 maximum
- **Privilégier** la création des LOTS (ex-tops) selon les classements ou niveaux connus, éventuellement en mélangeant les catégories et ce en fonction des inscriptions.
- Les décisions de sur-classement de certains joueurs incombent à la commission jeunes avec l'aide des entraîneurs du comité, pour les minibads et poussins maximum simple surclassement sauf exception sur validation de la commission jeunes.
- La désignation des têtes de série se fait sur la base du CPPH, par le suivi des résultats des poussins sur Poona (et Tops de leurs catégories sur MyFFBaD) mais aussi par la connaissance des joueurs et les recommandations de la commission jeunes.
- La désignation des têtes de chacune des poules **se fera de la même manière.** (=Si x poules les x mieux classés à placer dans l'ordre en tête de poules).

TDJ Bleu est ouvert aux départements limitrophes (28, 41, 18 / 77, 89, 58 et 91). Les clubs organisateurs pourront envoyer des invitations ciblées à ces clubs.

TDJ Bleu Le classement maximal autorisé = D7 à J -15

TDJ Vert Le classement maximal autorisé = P10 à J -15

Pour chaque couleur, une ouverture aux autres classements peut être étendue si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Terrains : 7 au minimum pour les TDJ Bleu, 5 minimum pour les TDJ Vert, 7 au minimum pour les TDJ Bleu et Vert (exception du TDJ1 en septembre)

Jauge maximum de 80 joueurs pour 5 terrains, 100 joueurs pour 7 terrains, 130 joueurs pour 9-10 terrains, 140 joueurs pour 14 terrains.



Les nombres de terrains et jauges peuvent être amenées à changer cette saison avec la modification des comptages de points

Durée de la compétition : 1 journée au choix :

- Samedi de 8h30 à 21h00.
- Dimanche de 8h30 à 19h00.

Clubs concernés : tous les clubs affiliés à la FFBA D du département du Loiret.

Création du tournoi : Le tournoi sera créé sur Poona et Badnet par le Comité, les privilèges de gestion du tournoi seront créés par la commission jeunes, le banquier sera le club organisateur et indiqué dans Badnet par le Comité.

Mode d'inscription : Par BADNET obligatoire. Inscriptions obligatoires par les clubs.

Montant des inscriptions : 8€ pour le tableau, paiement par Badnet, virement sur le compte du club organisateur.

Pour tout forfait déclaré après le tirage des tableaux (J-10) l'inscription ne sera pas remboursée sauf certificat **médical ou justificatif officiel** fourni au plus tard le jour de la compétition. Le montant des inscriptions sera conservé par le club organisateur qui reversera 50% par inscription au comité pour financer les médailles et trophées.

Argumentaire destiné au comité concernant la création des tableaux et la mise en forme de l'échéancier.

Buvette : dans chaque salle avec prix modérés, tenue par l'organisateur.

Gestion de la compétition : logiciel de gestion de tournoi BADNET, juges-arbitres et adjoints indemnisés par l'organisateur (idem si arbitres), lots d'accueil offerts par l'organisateur, frais liés à l'organisation à prendre en charge par l'organisateur (frais de JA notamment).

Le club organisateur s'engage à mettre à disposition au moins deux personnes en permanence pour tenir la table de marque, si possible dont au moins une titulaire du SOC/GEO, sous la responsabilité du JA, ainsi que le matériel informatique et de sonorisation nécessaire. La sonorisation peut être prêtée par le Comité sur simple demande.

Une connexion internet doit être prévue pour l'utilisation de Badnet en ligne (si fournie par le JA, à rajouter dans ses frais).

Le comité gère les inscriptions.

Le tirage des poules et l'échéancier sera exécuté par les responsables du comité des TDJ.

Une copie du fichier d'inscription devra être mise à la disposition du JA.

L'envoi des convocations sera à la charge du club organisateur.

Répartition des rôles

Le club organisateur travaillera en collaboration avec le JA et le responsable des TDJ :

- J-90 (voire avant) : le club organisateur trouve un juge-arbitre et un GEO et en réfère à la commission jeunes qui créera sur Poona la demande d'autorisation de la compétition à la Ligue du Centre en intitulant la compétition sous la mention 'TDJ45-n°x de yyy '
- J-90 à J-60 envoi par le club organisateur du règlement particulier et de l'affiche du tournoi à la commission jeunes pour la création du tournoi sur BADNET
- J-60 Création du BADNET et envoi des invitations aux clubs par le Comité.
- J-45 ouverture des inscriptions sur BADNET.
- J-9-8 (Vendredi) : date limite des inscriptions sur BADNET et vérification des côtes à J-15
- J-7-6 : dans le week-end : vérification des inscriptions, création des tableaux et tirage au sort, échéancier par le référent TDJ. Envoi des tableaux et échéancier au JA pour vérification et accord.

- J-6 (lundi) : le club organisateur envoie par BADNET et PDF par email les convocations aux clubs inscrits avec le plan d'accès au gymnase
- Jour J : l'employé du comité récupère sur BADNET le fichier du tournoi pour constitution du classement du trophée ; le JA et ou le responsable comité suivent la transmission des résultats dans Poona par le GEO pour l'homologation de la compétition.

La Commission Jeunes du Comité 45 étudiera toute demande de dérogation justifiée faite à ces règles.

La Commission Jeunes et le Responsable des Trophées Départementaux Jeunes du Comité Départemental du Loiret de Badminton

D7
D8
D9
P10
TDJ Bleu

P10
P11
P12
NC
TDJ Vert

A J - 15 de la compétition

Pour toutes précisions concernant le règlement, contactez soit:

Nicolas Chaloine (nicolas.chaloine@gmail.com) - Commission Jeunes